



**CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du Centre
Intercommunal d'Action Sociale du Pays basque**

15, Avenue Foch - 64100 Bayonne

Tel : 05 59 25 37 14 - messagerie : cfdt@communaute-paysbasque.fr

Bayonne, le 06 janvier 2025

A l'attention de **Monsieur Jean René ETCHEGARAY**

Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du CIAS Pays basque

15, Avenue Foch

64100 Bayonne

Objet : Transfert de l'École de musique d'Amikuze – Garanties des droits des agents

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du CIAS Pays basque,

Il semblerait que la Communauté d'Agglomération Pays basque ait engagé des démarches en vue du transfert de l'École de musique d'Amikuze vers le Conservatoire National Maurice Ravel, situé au domaine de Saint Crouts à Bayonne.

Cette décision aurait été portée à la connaissance des agents concernés au cours de réunions organisées par la Direction de la Culture, sans qu'une communication officielle ou concertation préalable n'ait eu lieu avec les parties prenantes, à savoir les représentants du personnel, laissant entendre une approche discrète dans la gestion de ce projet.

Dans le cadre de ce projet de transfert, il nous semble essentiel de souligner que les personnels actuellement affectés à ce service sont directement impactés.

Par ailleurs, si ce projet nous est confirmé, les représentants du personnel doivent être pleinement associés à la réflexion et aux travaux paritaires afférents qui doivent avoir

lieu dans le cadre du dialogue social.

À ce jour, les agents de l'École de musique d'Amikuze sont des membres à part entière de la Communauté d'Agglomération Pays basque, bénéficiant ainsi de l'ensemble des avantages sociaux et professionnels acquis au sein de notre collectivité.

Nous souhaitons donc attirer votre attention sur l'importance de garantir que cet éventuel transfert ne remette pas en cause ces droits et avantages.

Il est crucial que les agents concernés conservent l'ensemble des acquis obtenus au sein de la Communauté d'Agglomération.

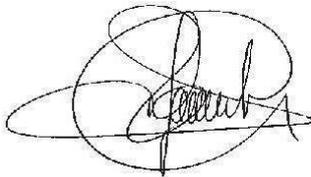
Nous restons disponibles pour échanger à ce sujet et participer à toute discussion visant à assurer une éventuelle transition juste et équitable pour les personnels concernés.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer Monsieur le Président de la Communauté Pays basque et du CIAS Pays basque, nos meilleures salutations.

Pour la section syndicale CFDT CAPB-CIAS Pays basque

Laurent Roux.

Secrétaire général CFDT CAPB-CIAS Pays basque

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Roux', written in a cursive style. The signature is enclosed within a faint, hand-drawn oval shape.

- Copie Mme CARRIQUE Renée, Vice-Présidente en charge des ressources humaines
- Copie M BARANTHOL Jean Marc, Conseiller communautaire en charge du Dialogue social
- Copie M BOCHARD Rémi Directeur Général des Services